

# Procès verbal du conseil d'école du Mardi 1 juin 2021

Ecole maternelle La Souleiado à Camaret / Aigues en visio-conférence

**Tour de table :**

Présents :

**Représentant mairie :**

M.le Maire

Madame Gill , adjointe aux affaires scolaires / enfance et jeunesse

M.Bricourt, responsable service jeunesse

**Enseignants :**

Mesdames Cauvin Pascale, Copeland Elisabeth et Monsieur Jean François Suc.

**Parents d'élèves élus :**

Mesdames Demory Jessica, Mme Tirano Sandra, Mme Binder Manon, Mme Rumaux Marylou, Mme Romano Florens Sylvie

**Excusés :**

Mme Chapeau Lucie, parent d'élève élu

Monsieur Magnan, responsable Mairie pôle travaux

Madame Célaire (DDEN) suite à un problème technique de réception du mail permettant la connexion à la visio-conférence.

La séance s'ouvre à 18 heures par visio-conférence.

## A) Préparation de la rentrée 2021/2022

Pour l'année scolaire 2021/2022, l'école maternelle accueillera 5 classes.

### ***1) Effectifs***

Actuellement 131 élèves (42 PS, 44 MS et 45 GS) fréquentent l'école.

Concernant les prévisions , nous sommes actuellement à 36 nouveaux inscrits ( 36 nés en 2018) et les inscriptions se poursuivent.

Sont attendus 44 enfants nés en 2018.

1 déménagement est prévu concernant un enfant né en 2017

Au final, pour la rentrée prochaine en tenant compte des informations ci-dessus, nous avons actuellement les effectifs suivants :

Nés en 2018, 36 enfants

Nés en 2017, 41 ( 42 actuels - 1) enfants

Nés en 2016, 44 enfants

Soit un total de 121 pour l'instant et une moyenne d'élèves par classe de 24,2

Pour la rentrée 2021/2022 les projections étaient les suivantes:

- PS 44 ( année 2018)
- MS 42 ( année 2017)
- GS 43 ( année 2016)

Soit un total de 129 enfants.

## **2) Organisation de la rentrée scolaire pour les PS**

Le dispositif de rentrée échelonnée sur 2 jours ( jeudi 2 et vendredi 3 septembre 2021) a été validé par l'IEN et la Mairie de Camaret va mettre à disposition de l'école une personne supplémentaire au portail pour ces 2 jours ( consignes Vigipirate)

Ce nouveau dispositif va permettre de disposer de plus de temps pour accueillir sereinement les nouveaux enfants et leurs parents.

En parallèle, sur le site de la Mairie une visite virtuelle des différents espaces de l'école a été mis en ligne pour permettre aux parents de découvrir l'école. Le directeur remercie la Mairie pour la réalisation de ce projet avec l'accompagnement de M. Banck (service communication de la Mairie).

Un mail a été envoyé aux nouvelles familles précisant :

- les modalités retenues pour la rentrée scolaire : rentrée échelonnée sur 2 jours ( jeudi 2 et vendredi 3 Septembre avec affichage des noms des enfants le mardi 6 juillet au soir)
- une liste de fournitures de vie de classe pour les PS
- le règlement intérieur
- le protocole sanitaire actuel qui risque d'évoluer d'ici septembre

## **B) Bilan du 3<sup>ème</sup> trimestre**

### **1) Festivités de fin d'année**

En raison du contexte sanitaire, la fêtes des écoles n'aura pas lieu de même que la venue des enfants de la crèche à l'école.

Pour la fin d'année , l'équipe enseignante a souhaité offrir aux élèves un spectacle de marionnettes à fils de la compagnie COLINE financé par l'Amicale laïque le jeudi 17 Juin matin. Le spectacle s'intitule « Craquants petits légumes ».

### **2) Plan particulier de Mise en sûreté et exercice incendie**

Un exercice incendie a eu lieu le jeudi 6 mai 2021 en présence de représentants de la Mairie, de représentants de la Police Municipale et des pompiers.

L'exercice s'est très bien déroulé, dans le calme, avec évacuation des élèves en 2 minutes.

Des points restent à améliorer :

**Exercice incendie** : Relier la classe annexe au bâtiment principal lors du déclenchement manuel de l'alarme incendie, afin d'éviter une double manipulation. En effet actuellement les deux bâtiments ne sont pas reliés électriquement ce qui oblige le directeur a déclenché pour chaque bâtiment l'alarme incendie.

**PPMS confinement** : Relier téléphoniquement toutes les classes du bâtiment principal ainsi que l'annexe au bureau de M. Suc dans le cadre d'un confinement suite à un accident technologique. Actuellement, le téléphone portable est utilisé mais le réseau reste très sensible sur la commune.

Lors du dernier conseil école ( le mardi 9 Février 2021), Mme Célaire, Délégué départemental de l'éducation nationale, avait rappelé la nécessité de mettre en service une ligne téléphonique entre la cellule de crise (bureau de direction) et l'espace de confinement en contexte hors -COVID (salle de motricité regroupant tous les élèves de l'école) pour assurer la communication des informations. Jusqu'à présent, c'est par téléphone potable personnel que les informations étaient échangées.

Dans la situation sanitaire actuelle, pour l'exercice accident majeur d'origine naturelle ou technologique, chaque enseignant gère individuellement sa classe ( regroupent sur les bancs), prêt à être évacuer en cas de nécessité.

Pour l'exercice incendie, les élèves sont évacués par classe et une distance suffisante sera maintenue entre les classes. Un exercice de confinement en cas d'accidents majeurs est prévu d'ici la fin de l'année.

### 3) Travaux concernant l'école

De nombreux travaux ont été effectués lors de la dernière période et M.Suc en remercie la Mairie:

- réparation de banc
- rebouchage avec mortier de trous dans la cour des petits
- réparation de vélos et trotinettes
- réparation de fuites des WC
- fixation extincteur classe 7 à l'entrée de la classe
- intervention pour enlever repousses de bambou dans classe 3
- réparation du système de fixation du tableau d'affichage
- réparation de chaises ( vis manquantes)
- nettoyage de la pelouse synthétique suite aux déjections abondantes d'oiseaux
- tonte des espaces verts dans la cour des grands
- mise en service des bac de jardinage par classe
- fixation nichoir pour la classe 7 contre mur extérieur
- fixation d'une plaque métallique dans classe 7 pour affichage
- évacuation cartons

M.Suc a envoyé ce jour à M. Magnan une liste de travaux à effectuer pendant l'été.

- Couloir et vestiaire des PS : Peinture ( se rapprocher de l'équipe des PS pour le nuancier)
- Réparation porte-manteaux cassés
- Modification du meuble porte-manteaux à roulette dans vestiaire des PS
- Classe 2 : Poser une prise de courant près de la porte extérieure / dortoir classe 2 ( tringles à rideaux) /fabriquer sur mesure un meuble pour la classe (voir enseignante classe 2)
- Classe 3 : enlever le bureau UGAP
- Classe 4 : 2 meubles sur mesure à fabriquer par Wilfrid du service technique (voir enseignante et ATSEM classe 4)
- Cour de récréations : marquage au sol de jeux de marelle( au nombre de 3) : 1 emplacement dans la cour des grands et 2 emplacements dans la cour des petits. Veiller pour les petits à tracer des cases petites( maximum 30cm par 30 cm)
- Classe 7 : Bac ou espace de jardinage dans le jardin/ cour de la classe 7 et accès à l'eau à prévoir pour arrosage

Signalement de M. Suc auprès des membres du conseil d'école de l'usure du revêtement des deux cours de récréation :

- fissures par endroits du revêtements synthétiques sur lesquels sont fixées les balançoires dans cour des grands
- fissure du béton dans la cour des petits en lien avec racines des arbres

Un devis est en cours d'élaboration.

De même, l'attention des membres du conseil est attiré sur l'état de vétusté des poutres de l'auvent du réfectoire dans la cour des petits. Un devis est en cours d'élaboration.

Mme Cauvin souhaitait savoir s'il était possible de disposer de l'espace ombragé devant sa classe ( actuellement cloturé). M. le Maire informe les membres du conseil qu'un projet avec le magasin Intermarché est en cours d'étude. Ce terrain permettrait à l'enseigne de disposer de plus de places.

M.Suc informe également les membres du conseil que la police municipale a été prévenue le vendredi 30 Avril matin par rapport au comportement suspect d'un individu (information provenant d'un parent d'élève qui accompagnait son enfant à l'école ). Il s'est avéré que l'individu en question était un nouveau parent qui cherchait l'entrée du PIJ .

#### 4) Coopérative scolaire

La gestion des comptes de l'école est assurée par Mme Copeland. Chaque classe adhère à l'OCCE afin de pouvoir gérer l'argent de l'école en toute légalité. Un dossier de demande de subvention ( 300 euros) a été déposé à la mairie pour l' année 2021. Ce dossier est en cours de traitement.

#### 5) Projet d'école

AXE 1	Améliorer la maîtrise du langage
AXE 2	Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes

Pour chaque axe, l'équipe enseignante a élaboré un programme d'action déclinable annuellement.

Axe 1: Améliorer la maîtrise du langage avec 4 actions:

- Exploitation de la BCD ( action suspendue suite au COVID)
- Activité de jardinage, support à la pratique des divers usages du langage oral
- Développer une culture littéraire commune autour des contes d'ici et d'ailleurs
- Liaison inter-cycle GS /CP ( action suspendue suite au COVID)

Axe 2: Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes avec 2 actions:

- Exploitation de jeux mathématiques
- Activité de jardinage, support à la résolution de problèmes

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) sont proposées aux élèves des classes MS et GS . Les APC sont spécifiquement dédiées à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage Au sein de l'école maternelle de Camaret, ces activités sont organisées tous les jours de la semaine d'école de 11h35 à 12h05. Pour la période actuelle, ce sont 23 élèves qui sont concernés soit 18% des élèves de l'école.

#### 6) Protocole sanitaire

Ci dessous le protocole sanitaire en vigueur jusqu'à nouvel ordre qui est susceptible d'évoluer à la rentrée scolaire 2021 /2022 :

- aucune règle de distanciation ne s'impose entre les élèves d'une même classe.
- Mise en place d'un sens de circulation entrée et sortie des parents aux heures d'ouverture de l'école pour limiter le brassage des personnes : Entrée par le portail principal et Sortie par un portillon vers la Maison pour Tous

- Accès des accompagnateurs jusqu'aux portes extérieures des classes après nettoyage et désinfection des mains. Pour l'accueil de 13h20 les parents sont autorisés à rentrer dans les bâtiments de l'école par le hall pour accompagner leurs enfants (gel hydro-alcoolique mis à disposition dans hall de l'école) pour les classes PS / MS de Elisabeth Copeland et classe PS de J-F Suc,
- La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents : les récréations sont organisées par classes avec un décalage des horaires ( le matin 9h45 à 10h15 /10h15 à 10H45 et l'après-midi 14h45 à 15h15 et 15h15 à 15h45)
- Avant de conduire votre enfant à l'école :
  - . En cas de symptômes évocateurs du COVID ou de fièvre ( 38°C ou plus), l'enfant ne doit pas venir à l'école.
  - . Ne pas conduire à l'école son enfant ayant testé positif au COVID ou dont un membre du foyer a été testé positif ou encore identifié comme contact à risque. Informer le directeur en précisant la raison.
- L'application des gestes barrières reste en vigueur notamment lavage des mains régulier sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe,
- le nettoyage et la désinfection des locaux (équipements et matériels ) se poursuivent : la mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe est permise à l'intérieur des locaux lorsqu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou objets isolés 24h avant réutilisation)
- Port du masque proscrit pour les élèves et port du masque obligatoire pour les parents et le personnel de l'école
- La survenue d'un cas confirmé parmi les élèves entraine systématiquement la fermeture de la classe à laquelle appartient l'élève pour une durée de 7 jours. Les élèves de la classe sont alors considérés comme contacts à risque. Les parents sont immédiatement informés par écrit (courrier/courriel) par courrier type.
- Recommandation concernant la réalisation d'un test salivaire pour les élèves de maternelle considérés comme contacts à risque.
- L'apparition d'un cas confirmé parmi les personnels n'implique pas la fermeture de la classe si le port du masque durant le contact est effectif. Le contact-tracing devra permettre d'identifier si des élèves ou d'autres personnels sont à considérer comme contact à risque en fonction du port du masque, du respect des mesures barrières et de la distanciation physique.
- Lorsqu'un enseignant absent ne peut, malgré le renforcement des moyens de remplacement, être immédiatement remplacé, les élèves ne peuvent en aucun cas être répartis dans les autres classes. L'accueil des élèves est alors suspendu dans l'attente de l'arrivée du professeur remplaçant.

Chaque personnel de l'école est destinataire régulièrement d'une boîte d'autotests PCR.

### C) Questions des parents

#### **Question autour des sorties de fin d'année et Kermesse**

*Un parent demande s'il y aura des sorties de fin d'année et la Kermesse ?*

*Si non, quelque chose est-il prévu ou à prévoir pour fêter la fin d'année ?*

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, l'organisation de sorties scolaires avec les contraintes liées au protocole sanitaire reste compliquée.

Mme Copeland a pu effectuer une sortie scolaire car la ferme qui a reçu la classe accueillait une seule classe sur le site évitant un brassage entre les élèves de classes différentes. Cette sortie a eu lieu le mardi 18 mai à Villes sur Auzon à la « petite ferme ».

Pour les sorties prévues pour les autres classes (visite du château de Moras pour les classes de Mme Olivier, Mme Balmain et Mme Cauvin et visite du ZOO La Barben pour la classe de M. Suc) les conditions de sécurité sanitaires n'étaient pas réunies : brassage entre les élèves de classe différentes.

### Question autour de la rentrée de CP

*Comment va se passer la rentrée pour les CP ? Existe-il une visite virtuelle ?*

Mme Ploix , directrice de l'école Mistral de Camaret, a fait passer un message à destination des parents dont les enfant iront au CP précisant qu'avec la crise sanitaire, il n'y aura pas de réunion plénière de fin d'année et que si certains parents souhaitent rencontrer la directrice en dehors d'une inscription normale, ils sont invités à prendre RDV par mail : [ecoleprimairefmistral@wanadoo.fr](mailto:ecoleprimairefmistral@wanadoo.fr)

Il n'y a pas de visite virtuelle pour l'école Mistral.

### Question autour des photos de classe

*Plusieurs remarques sont remontées concernant les photos de classe.*

*Il en ressort que les photos étaient moins bien réussies que les autres années.*

*Plusieurs problèmes de cadrage ont été notamment soulevés.*

*Il conviendrait peut-être de faire remonter l'information à la photographe si c'était à nouveau elle l'an prochain.*

Le directeur prend note de la déception de certains parents et va tenir informé le photographe scolaire de ces remarques. Pour rappel, le choix du photographe actuel s'est fait suite à la cessation d'activité de notre photographe habituel Eva en lien avec la crise sanitaire. Les directeurs des 3 écoles publiques de Camaret se sont entendus sur le choix de Laure Neron, photographe camarétois qui prend des photos des enfants à la crèche municipale de Camaret. Il s'agit toutefois de sa première intervention à l'école, ce qui peut expliquer quelques petits dysfonctionnements.

Les parents élus souhaitent toutefois saluer les points positifs apportés par Mme Neron. Outre le rapport qualité prix avantageux, cette année les enfants absents ont pu bénéficier d'une séance de rattrapage, ce qui n'était pas le cas les autres années. De plus, Mme Neron a su faire preuve de réactivité face aux demandes de certains parents. L'éventualité de séances de photographies scolaires sur 2 jours est évoquée. Cette année, la vente des photos s'est faite par internet limitant dans le contexte de crise sanitaire les contacts entre parents et enseignants

Pour l'an prochain, la décision de continuer avec Laure Neron n'a pas été arrêtée. En conseil des maîtres, la question va être abordée. Une décision commune aux 3 écoles sera en suite prise pour l'année scolaire 2021 / 2022

### Question autour des sorties prévues au centre de loisirs

*Des sorties sont-elles à nouveau prévues au centre de loisirs pour cet été, malgré le contexte sanitaire ?*

Les enfants vont à nouveau pouvoir bénéficier de sorties dans le cadre de l'accueil du centre de loisirs. Les inscriptions sont ouvertes.

Représentant des Parent d'élèves au conseil d'école

Le Directeur M. Jean François SUC

  
TIRANO Sandrine

